Projet Rabaska

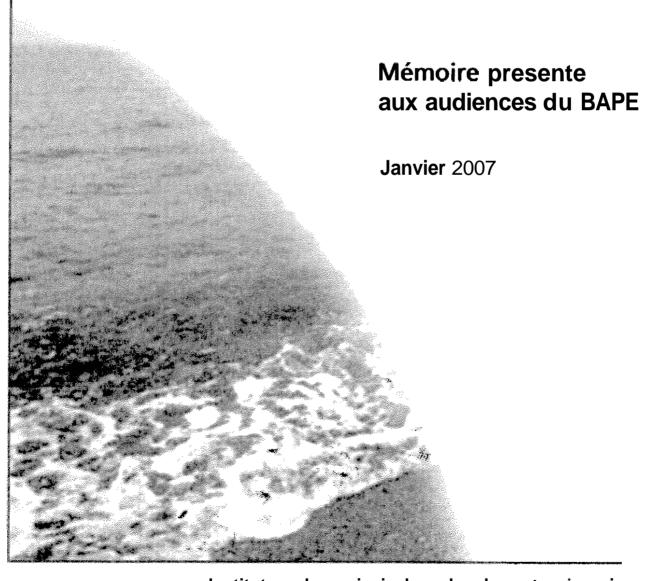
Analyse du paysage touristique et historique

241 P NP DM297

Propet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes

Levis

6211-04-004



Institut nord-americain de recherche en tourisme inc



Saint-Nicolas, le 22 janvier 2007

Monsieur le President Messieurs les Commissaires Bureau des audiences publiques sur l'environnement 575, rue Saint-Amable Quebec (Quebec) G1R 6A6

Messieurs,

C'est avec plaisir que nous vous remettons notre memoire concernant l'implantation du port methanier a Levis. Il fait suite a une etude d'impact portant sur le paysage touristique et historique du projet Rabaska dont trois exemplaires ont ete transmis a vos bureaux. Cette recherche a ete possible grâce a une subvention de l'Agence canadienne d'evaluation environnementale.

Cette synthese resume l'essentiel des résultats. Elle se veut succincte sachant que vous avez un nombre important de mémoires a examiner. Il est opportun de mentionner qu'il existe quelques variantes entre l'etude initiale et le present mémoire en raison des informations obtenues a la premiere partie des audiences.

Nous vous prions d'agreer, Monsieur le President et Messieurs les Commissaires, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Jacques Demers

President

Projet Rabaska Analyse du paysage touristique et historique

Table des matières

Lettre de prksentation

Aspects p	orkliminaires	2
	L'Organisme	
	Les auteurs	
	L'intérêt porté au projet	
	Les fondements de l'analyse	
La mkthod	dologie	3
L'impact d	les aménagements Rabaska	4
-	pact sur le paysage	
	L'impact sur le paysagenaturel	
	L'impact à long terme	
L'asp	pect économique	7
	La valeur foncikre	
	Les revenus en taxes municipales	
•	Une simple comparaison	
L'Im	pact historique	8
•	Le paysage emblématique	
	Le paysage identitaire	
	Le paysage de proximité	_
	Λ	
Les annex	es	11
	La grille d'analyse du paysage	
2.	Les catégories et les classes de paysage	
3.	La carte des rives modifiées	
4.	L'agrandissement du terminal	
	Le Port manque de terrain	
	Les statistiques du tourisme	
	Le rejet de SkyPower	
8.	Les grilles d'analyse du paysage Rabaska	

Projet Rabaska Analyse du paysage touristique et historique

Ce mémoire est la synthèse d'une recherche ayant pour titre *Analyse du paysage touristique* et historique, projet Rabaska, réalisée par l'institut nord-americain de recherche en tourisme Inc (INART, mars 2006). Cependant, a la suite de la première partie des audiences tenues par le BAPE, quelques ajustements y ont été apportbs en regard des informations et des precisions obtenues.

L'organisme

L'INART est un organisme a but non lucratif, créé en 1983, sous l'égide de la firme SNC (maintenant SNC-Lavalin) et devint autonome en 1985. Sa mission est de poursuivre differentes études et recherches en matière touristique, de diffuser la connaissance et de former des spécialistes.

Les auteurs du mkmoire

Les auteurs de ce mémoire sont deux chercheurs de L'INART'

L'intérêt portk au projet

L'INART, grâce a l'aide financière de l'Agence canadienne devaluation environnementale, a procédé a une analyse de l'impact du projet Rabaska sur le paysage touristique et historique de la région de la Capitale nationale. Le choix de ce périmètre se

_

Jacques Demers: gtnie foremtier (1965, Laval): doctorat en tourisme (1977, Un. Aix-Marseille, France): successivement directeur de la recherche, du développement, des communications: sous-ministre adjoint et sous-ministre au ministre du Tourisme: secritaire associé au conseil exécutif (conseil des ministres) et secrétaire au Secrétariat à la Capitale (muintenant la Commission de la capitale nationale): maire de Bernières (1975-81), prtsident de la commission industrielle Laporte: prisident de l'Institut nord-américain de recherche en tourisme inc.: professeur aux études avancées, dtpartement du tourisme UQTR (1996-98); plusieurs livres, entre autres, Paysages et environnement tauristiques; Le tourisme dans notre économie; Développement touristique, notions et principes présentement chez les éditions GID: Le de'veloppement touristique, une vision environnementale (560 pages).

Jacques Lemieux: Cartographie (Un. Maryland (1956): Licence en histoire (1957, Un. Laval): maîtrise en géographie (Un. Laval): ttudes doctorales, (1960, Un. Chicago): Archéologie (1977, Un. Laval): Enseignement pendant 35 ans à l'Un. Laval: guide diplômé; membre exécutif de la Commission de la capitale nationale: membre de la Commission des biens culturels (1984-88); conseiller au ministre, Affaires culturelles (1984-88); commissaire à la Commission des biens culturels (1983-88); président de l'Association touristique de Lévis (1983): directeur académique de l'inventaire touristique de la Rive-Sud (1982): plusieurs publications, entre autres, L'Implantation et le de'veloppement portuaire sur la Rive-Sud du port de Que'bec: Dynamiques et perspective du de'veloppement de la rive sud-auest du Que'bec métropolitain.

justifie dû au fait qu'un projet d'envergure comme celui de Rabaska a des repercussions bien au-delà du site où il est implant&,en particulier sur le plan touristique.

D'autre part, il est nécessaire de considerer l'ensemble du territoire puisque dans le domaine touristique et historique c'est la destination mi-me qui constitue l'attrait. Elle est constituee par le regroupement de composantes formant un ensemble et qui reflète une image de premier plan. Parmi ces composantes, on compte notamment le Vieux-Quebec, le fleuve, la baie de Beauport, la chute Montmorency, la pointe ouest de l'île d'Orléans et les berges du Saint-Laurent y compris la Rive-Sud de Levis.

Les fondements de notre analyse

Afin de porter un jugcment objectif, il faut obligatoirement placer la region de la Capitale nationale dans son contexte international en considérant sa notoriété touristique et historique

La notoriété touristique : la revue Traveler (mars 2004, vol 21, no. 2 et reconfirm6 en 2006), publication de grande notoriété dans le milieu touristique, éditée par la National Geographic Society, a mandaté 200 experts, pour identifier les 100 plus belles destinations touristiques mondiales officiellement reconnues a partir de six critères fondamentaux.

Soulignons-le avec fierté, la ville de Québec et sa region se situe au sixieme rang. Les criteres distinctifs retenus par ces experts sont : l'intégrité sociale et culturelle, le patrimoine bâti et les perspectives touristiques futures. Est-il besoin de souligner que cette célébrité a été cherement acquise grâce au travail acharné de ceux qui ont cru au tourisme.

La notoriété historique : les valeurs emblématiques de cette destination touristique ne sont plus à démontrer ne fusse le seul fait que le noyau principal, le Vieux-Quebec, est reconnu patrimoine mondial par l'UNESCO. De leur côté, les valeurs identitaires, celles qui incarnent notre spécificité géographique et culturelle associée à l'occupation humaine, sont immuables puisque notre region est le lieu de la découverte de l'Amérique, zone d'implantation de la colonie canadienne française et le berceau de notre civilisation.

La mdthodologie

L'analyse du paysage est realisee a partir d'une technique mise au point en 1992 par l'INART et améliorée au cours des annees. Brièvement, elle considère neuf composantes du paysage (le relief, la végétation, les couleurs, I'hydrologie, les attraits, le patrimoine, les aménagements, les bruits et les odeurs; voir la grille d'analyse en annexe 1). Il serait hors propos d'expliquer ici toute la procedure de cette technique, mentionnons cependant qu'elle est fondée sur dix categories (la categorie 10 Ptant superieure) de paysages regroupées en cinq classes jexceptionnel, très beau, beau, moyen et mediocre; voir les categories et les classes en annexe 2). Dans notre analyse, cinq unites de paysage (secteurs) ont été considérées et les résultats sont les suivants :

Tableau 1:synthese de l'analyse du paysage

L'unité de paysage	Pointage	%	<u>Catégories</u>	Class	ses
Secteur Quebec	128,0	31	8	5	exceptionnel
Secteur he d'Orléans	81,0	20	6	4 -	tresbeau
Secteur Levis	69,0	17	4	3	beau
Secteur Sainte-Foy	52,0	13	4	2	moyen
Secteur Rabaska	77,0	19	5	3+	beau

Quelques remarques: La pointe ouest de l'île d'Orléans est de classe 4 (-) en raison de la presence des lignes haute tension. Le secteur Rabaska (entre le chantier et la ligne electrique) est a 3 (+) pour les mêmes raisons. Sans la presence de cette contrainte majeure, on aurait des paysages de classe 4+. Le secteur Levis est sensiblement affecte par les infrastructures portuaires d'Ultramar et par des condos construits sur la berge.

Partant de cette analyse du paysage, voyons comment le projet Rabaska influence la valeur du paysage touristique et historique.

L'impact des amknagements de Rabaska

Trois aspects seront consideres

- 1. L'impact sur le paysage naturel;
- 2. L'impact economique;
- 3. L'impact historique

L'impact sur le paysage naturel :

Une parenthese au passage : dans le cadre de I'evaluation écologique du rivage du Saint-Laurent par le ministere du Developpement durable, de I'environnement et des parcs (septembre 2005), le site du port methanier est celui qui a subit le moins de modifications de toute la region (- 35 %. voir carte en annexe 3).

Deux elements majeurs sont à considérer dans ce projet, les reservoirs et le port lui-même. Les reservoirs, au nombre de deux, et les elements connexes qui s'y rattachent sont situes a proximite de l'autoroute vingt. Selon les simulations preparees par Rabaska, ceux-ci seraient peu perceptibles en considerant les mesures d'attenuation qui doivent lei dissimuler. A partir du fleuve, ces reservoirs ne sont pas visibles, alors que de l'île d'Orléans il sera possible de les apercevoir.

Par contre, les infrastructures dans le fleuve même et sur la berge attenuent manifestement et d'une façon irreversible la valeur du paysage. Un quai conçu pour

accueillir des méthaniers n'a pas le charme ni l'attrait d'un quai pour les bateaux de croisieres. Rabaska fournit peu de details sur le type d'aménagement prevu sur les berges et dans le fleuve (la jetee). Néanmoins, your recevoir des navires de la taille des méthaniers et en considérant la force du courant et des glaces, il faut obligatoirement des infrastructures massives aussi imposantes que celles d'Ultramar (alignement de colonnes «tréteaux» de béton, tuyauterie et tours métalliques).

Pour évaluer objectivement les conséquences des aménagements du port methanier, il faut repreridre I'analyse du paysage en mesurant les impacts du port sur chacun des éléments des grilles. En voici le rbsume.

En ce qui concerrie le secteur Rabaska, l'implantation du port affecte sensiblement le relief en raison de la tranchee partielle creusée dans la falaise, elle modifie egalement une partie de la vegetation riveraine. En plus, les elements suivants sont affectes : l'attrait, la valeur patrimoniale, le bruit et les odeurs.

Comme résultat, en prisence des installations portuaires, la valeur du paysage de secteur diminue de la classe 3 à 1, une diminution importante (de beau paysage à paysage mbdiocre; grilles en annexe 8; le pointage diminue de 77 à 26). En ce qui concerne l'ensemble de la region de la Capitale, la valeur passe de la classe 4 à 3 (de très beau a beau; le pointage de 81,4 a 71,2).

Tableau 2 : synthese de l'analyse du paysage incluant le port

L'unite de paysage	Pointage		Pointage	
	sans le port	Classe	avec le port	Classe
Secteur Quebec	128,0	5	128,0	5
Secteur Île d'Orléans	81,0	4	81,0	4
Secteur Levis	69,0	3	69,0	3
Secteur Sainte-Foy	52.0	2	52,0	2
Secteur Rabaska	77,0	3	26,0	7
Total	407,0		356,0	
Moyenne	81,4	4	71,2	3

Sous l'angle touristique, il est inadmissible, dans le contexte d'un developpement durable, de permettre la diminution de la valeur d'un paysage et encore plus lorsque cette détérioration risque de s'accentuer. Cela nous amène à yarler de l'impact a long terme.

L'impact à long terme

Les besoins en matière énergétique n'iront certes pas en diminuant. Dici quelques années, il est a prévoir que le nombre de reservoirs et les installations portuaires iront en augmentant au risque de dénaturer davantage le paysage côtier lévisien et regional dont la valeur touristique et historique n'est plus a démontrer (Rabaska n'exclut pas d'agrandir son terminal, titre le journal le Soleil, 18 octobre 2006, voir annexe 4).

Ce qui est plus préoccupant est le manque de terrain pour le transbordement comme le souligne le president-directeur general du port de Quebec (Le Soleil, 3 janvier 2007; voir annexe 5). Or, l'expansion du port sur la Rive-Nord est limitee alors que l'espace entre le quai de Rabaska et le chantier maritime de Levis demeure l'endroit privilégié où l'expansion est possible. En outre, en vertu du vieux principe tant qu'a y être, comme en fait foi l'etude d'impact de Rabaska où l'on mentionne que «...la presence des lignes electriques a 735 kV qui traverse le fleuve dans la zone d'étude favorise, jusqu'a un certain point, l'insertion des infrastructures proposees (Tome 3, volume 1, chapitre 6, page 6.124), tant qu'à y être aussi bien continuer a détériorer le paysage. Faut-il croire que cette frange exceptionnelle du littoral soit, un jour, encombrée de containers et de produits en vrac ?

Notre apprehension est d'autant justifiée que les navires, notamment les porte-conteneurs, sont de plus en plus gros alors que le tirant d'eau en amont de Quebec est deja a la limite des gros navires actuels. Quebec sera inévitablement le point terminal des grands bateaux.

Dans cette perspective, la presence d'un port méthanier compromet non seulement une composante majeure de notre attrait touristique, mais ouvre une porte a l'expansion portuaire ce qui confinerait drastiquement notre richesse touristique et historique dans une classe inférieure, une situation inacceptable pour l'industrie touristique regionale.

Dans la mesure où I'on a encore une vision davenir, il faut se demander si nous avons les moyens de mettre en peril une industrie majeure comme celle du tourisme au profit dun consortium sur lequel nous n'avons aucun pouvoir (Rabaska est une société etrangere a 66 %) qui plus est, ce consortium n'a egalement aucun contrôle autant sur les prix que sur I'approvisionnement.

De cette reflexion, au-delà de la présence dun port methanier, nous sommes d'avis qu'il serait primordial qu'une analyse complete de la mise en valeur des rives, tant sur le plan portuaire que touristique, soit entreprise évitant ainsi un developpement improvise. Pourrions-nous alors decouvrir que le marché des croisieres serait egalement profitable sur la côte levisienne?

L'aspect dconomique comparé (Rabaska/tourisme)

La valeur foncière touristique

En 2004, les recettes touristiques dans la region de Quebec s'élevaient a 1,48 milliard de dollars ² (annexe 6). Parmi les éléments attractifs les plus motivateurs, l'aspect historique est retenu par 67 % des touristes et l'aspect paysage par 54 % ³. Il est évident, par ces pourcentages, que l'histoire, le patrimoine et le paysage constituent des facteurs attractifs de premier plan.

A partir de ces chiffres, on conclut que l'attrait exercé par le paysage et le patrimoine gdnere, en rerettes touristiques directes, plus de 740 millions de dollars annuellement ⁴ (1,48 milliard x 50,2 %) dans la region. En considerant la répartition du pointage de l'ensemble du paysage regional, le secteur de Rabaska (Pointe la Martiniere, le fleuve, le littoral) contribue a générer 19 % de l'ensemble des recettes touristiques dues au paysage et au patrimoine (voir tableau 1), soit 140 millions de dollars c'est-a-dire plus de 9 % de toutes les recettes touristiques de la region. (140 millions/1,48 milliards)

En résumé, consider6 dans son ensemble et dans une perspective a long terme, la richesse touristique et historique du littoral sud-est de Ldvis possède une valeur esthétique dont les consequences économiques dépassent largement les revenus directs (encore plus indirects) que peut procurer un port méthanier dont les recettes sont partagées a 66 % avec des entreprises étrangères (Gaz de France et Enbridge Saskatchewan).

Les revenus en taxes municipales

De toute evidence, un investisserneiit en milieu municipal, que ce soit une residence, un commerce ou une industrie, engendre un accroissement de services municipaux (plus de policiers, de pompiers, de fonctionnaires, de materiel roulant, de routes, d'égout, etc). A cet égard, dans le rapport financier 2004 de la ville de Lévis, il est indiqué que les coûts des services municipaux par 100 \$ d'evaluation sont de 2,38 \$ et en 2007, il atteindra 2,46 \$ et en 2010, au moment où Rabaska sera en operation, les coûts municipaux seront autour de 2,52 \$ pour chaque 100\$ d'évaluation municipale.

² Le Tourisme au Québec, en bref 2004, Ministère du Tourisme 2004.

³ Profil annuel, comportement et perceptions des clientèles touristiques de la région de Québec en 2003, Office du tourisme et des congrès de Quebec, 2003.

 $^{^4}$ 54 % (paysage)et 67 % (histoire et patrimoine) sont ramenés sur une base **de** 100 ce qui donne respectivement 44,6 % et 55,8 % et la valeur moyenne (44,6 + 55,8)/2 = 50,2 %.

Rabaska investit 840 millions de dollars, ramenons cette somme à 350 millions, soit ce que devrait être l'évaluation municipale ⁵.

En appliquant une simple regle de trois, pour une valeur fonciere de 350 M, avec un coût municipal de 2,52 \$ du 100 \$ d'évaluation, cela donne 8,8 M (indexes) en coûts muiicipaux supplémentaires que la Ville devra absorber chaque année, à moyen et à long terme, a la suite des implantations de Rabaska, au-dela de la compensation de 7,0 M 9indexés) consentis par promoteur en guise de taxes. Sans doute, ces observations peuvent susciter une certaine incrédulité, mais c'est pourtant la réalité et c'est ce qui explique pourquoi les taxes ne baissent jamais, au contraire, elles croissent constamment malgre les millions investis dans une municipalite et en depit de la rigueur administrative de nos élus.

Sans doute, la générosité manifestee par les promoteurs paraît fort alléchante, mais la réalité est toute autre puisqu'en bout de yiste, le fardeau fiscal des contribuables lévisiens ne sera certes pas allégé, au contraire.

Une simple cornparaison

Autrefois, les milieux humides étaient perçus comme des lieux malsains qu'il fallait assécher et remblayer. Aujourd'hui, la perception est completement inversee et pourtant, ces milieux ont toujours les mêmes attributs. Ils ont simplement été investis de leurs réelles valeurs. C'est précisément les cas du site du port méthanier où, hélas, trop de gens, sont incapables d'en percevoir les vraies valeurs. Prenons un exemple : le parc des champs de bataille (Plaines d'Abraham) occupe une superficie de 108 hectares. Le parc de la Martiniere, propriété de la ville de Levis a proximité du projet Rabaska, occupe une superficir de 125 hectares. On peut présumer que ce parc, si on l'aménage adéquatement, aura éventuellement autant de valeur que les Plaines d'Abraham. Que valent les Plaines au moment present ? Essayons d'y implanter un port méthanier. On devine le tollé national que cela produirait.

C'est précisément ce que nous sommes en train d'ainorcer sur la Rive-Sud.

L'impact historique

Trois categories de paysages sont considérées sur le plan historique : emblématique, identitaire et de proximité.

Le paysage emblématique : ils sont porteurs ou non de traces doccupation ancienne et se distinguent par leur caractere unique et leur forme qui eveille et stimule le regard. Ces formes geographiques ont frappé l'imaginaire des premiers explorateurs et ont

⁵ Chiffre confirmé par M. Kelley a une question posee a la séance d'information tenue a l'école les Étchemins à Charny.

rapidement constitué des reperes territoriaux, ont fasciné les touristes et les villégiateurs et sont souvent le lieu d'aménagements prestigieux. Ces paysages ont survécu et se sont transform6 en emblème c'est-à-dire comme symbole historique reconnu par la communauté.

Le paysage identitaire : ces paysages traduisent l'image que se font les collectivités d'ellesmêmes et se constituent à partir de territoires, d'espaces naturels ou de tissus urbains dont on estime collectivement qu'ils incarnent une specificite géographique ou culturelle. De forme plus modeste que les paysages emblbmatiques, ils s'associent davantage à l'occupation humaine et sont souvent investis de valeur patrimoniale et paysagère fortes tout en faisant référence a des endroits facilement identifiables.

Le paysage de proximité : cette categorie est etroitement liée aux espaces du quotidien et traduit une certaine familiarité avec un milieu de vie, un lieu de travail, un territoire d'enfance, un espace de villégiature, un espace vert.

Cette categorisation peut aussi impliquer qu'un espace soit simultanément emblematique et identitaire, ou encore identitaire et de proximité. Dans le cas qui nous preoccupe, le paysage regional recoupe chacune des catégories, et ce, d'une façon évidente. Le promontoire de Quebec, le Cap Diamant, la chute Montmorency, le confluent de la riviere Saint-Charles et les bras nord et sud du fleuve sont des paysages emblématiques de grande notoriété qui constituent depuis toujours des reperes a la fois géographiques et historiques.

Les paysages comme le Vieux-Québec, l'île d'Orléans, la Pointe de la Martiniere, la rue Saint-Laurent (rue du littoral lévisien), incarnent une spécificité a la fois emblematique et identitaire bien ancree dans le vécu des résidants et des visiteurs puisqu'ils se distinguent aussi par leur contenu architectural et patrimonial. Le secteur où se situe le projet Rabaska appartient a la fois au paysage identitaire et de proximite si l'on se réfère a la reaction des résidants directement touches par le projet.

C'est précisément grâce a ces caracteristiques patrimoniales que la destination Québec obtient une cote touristique enviable et en raison de leur importance, toute altbration attenue dangereusement le principal facteur attractif touristique.

Conclusion

Pour ces motifs, il n'y a pas d'autres choix que de faire appel a notre sens des valeurs comme le BAPE l'a fait dans le cas du projet éolien de SkyPower et je le cite :

Compte tenu de la valeur touristique et patrimoniale reconnue et de la valeur emblématique et identitaire du paysage du corridor du littoral de **Cacouna**, la Commission est d'avis qu'aucune éolienne ne devrait y être implanter, tout particulièrement entre le fleuve et les routes 20 et 132. (Quotidien Le Soleil, 27 octobre 2006, annexe 7)

Et pourtant, malgré la beaute de son paysage, Cacouna n'apparaît pas dans la liste des cent plus belles destinations au monde.

Ce que nous souhaitons entendre au terme de ces audiences est ceci:

Conipte tenu de la valeur touristique et patrimoniale reconnue et de la valeur emblématique et identitaire du paysage du corridor du littoral de Levis, la Commission est d'avis qu'aucun **port** methanier ne devrait y être implante, tout particulierement entre le fleuve et les routes 20 et 732.

«Pourrons-nous eviter ces politiques a courte vue qui ont été trop souvent le fait drs humains. Elles ont pour résultat d'hypothequer I'avenir et de laisser a nos descendants le soin de payer pour longtemps des erreurs qu'une reflexion fondee sur le long ternie aurait pu eviter (Hubert Reeves, 2003; *Mal de Terre*, Editions Seuil, Points).»

GRILLE D'ANALYSE DU PAYSAGE TOURISTIQUE

DATE:	
LE RELIEF (Escarpé : 4 Accident6 : 3,5 Modéré : 3 Doux : 2 Nul : 1)	
LA VEGETATION (Mélangée 50% : 4 Mélangée 30 Dispersée 20% : 2 Arbres isolés : I Absent :0)	
LES COULEURS (Contraste et harmonic.: 3 Peu de contraste et Harmonie: 2 Uniforme: 1)	
L'HYDROLOGIE (Plan d'eau dominant : 6 Plan d'eau moyen : 4 Plan d'eau restreint : 2 Absent : 0)	
LES ATTRAITS (Exceptionnel : 4 Intéressant : 3 Moyen : 2 Absent : 0)	
LE PATRIMOINE, Symbolique (Remarquable : 4 Intéressant : 2 Faible : 1 Nul : 0) Identitaire (Remarquable : 3 Intéressant : 2 Absent :	
LES AMÉNAGEMENTS (Intégrés : 3 à 6 Convenable : 0 à 2 Inadéquats : -3 à -6)	
LES BRUITS (Agréables : 3 Absents : Désagréables : -3	
LES ODEURS (Agréables : 3 Absentes : 0 Désagréables : -3	
LA PONDERATION (Exceptionnel: 4 Très beau: 3 Beau: 2 Moyen: I Médiocre: 0)	
SOMME TOTALE	
[
CATÉGORIE	

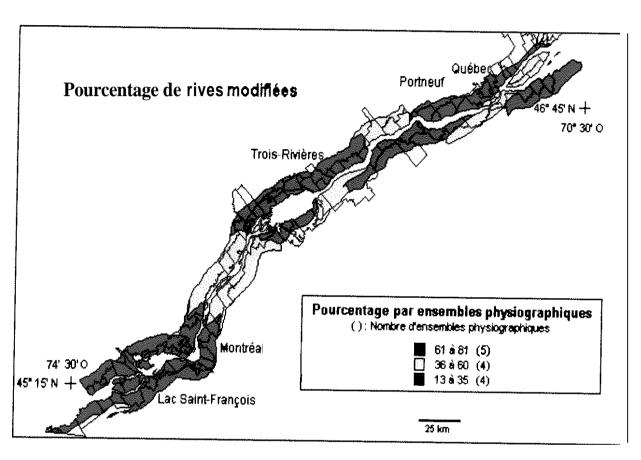
53

Annexe 2

Les categories de paysage

Categorie de paysages	Pointage	Classe
10	145 – 160	(5) Exceptivnnel : 113a 160
9	129 - 144	
8	113 - 128	
7	97-112	(4) Tres beau: 81 a 112
6	81 – 96	
5	65 – 80	(3) Beau: 65 à 80
4	49 – 64	(2) Mvyen : 49 a 64
·	., 0.	(a) Hityon 115 a o i
2	22 49	(1) Mediocre : 0 a 48
3 2	33 – 48 17 – 32	(1) Mediocie . 0 a 48
1	0-16	

Carte 1 : pourcentage des rives modifiees



Tire du site Internet du rninistere du Developpement durable, de l'environnement et des parcs. La biodiversite au Quebec, Cadre ecologique de reference, septembre 2005.

Rabaska n exclut pas agrandir s n terminal

Marc Saint-Pierre

mstpierre@lesoieil.com

Rabaska jure toujours, grand Dieu I que le complexe méthanier qu'il envisage de construire dans l'est lévisien ne sera pas agrandi dans le futur. Mais cette éventualité n'en est pas moins évoquée dans le deuxième protocole qu'il vient de conclure avec la Ville de Lévis.

«Rabaska représente qu'il n'existe actuellement aucun projet d'agrandissement du terminal, ni en termes de capacité d'entreposage, ni en termes de capacité de vaporisation », indique le texte du protocole qui vient de recevoir l'aval du conseil municipal.

«Dans l'éventualité d'un tel projet, Rabaska convient de n'implanter aucun équipement d'entreposage à l'extérieur du périmètre pour les installations terrestres du projet (...)», précise néanmoins le document dans le paragraphe suivant.

La convention prévoit même que les retombées fiscales indiquées dans le premier protocole, soit celui du 6 juillet, seront augmentées advenant justement un agrandissement «selon les mêmes principes et paramètres financiers que ceux établis dans ladite convention, en proportion des montants investis ».

«Ces précisions font suite aux demandes de la Ville. Aucun

agrandissement n'est prévu ni à court ni à moyen terme», a cependant affirmé la porte-parole de Rabaska, Stéphanie Trudeau.

L'écho a été autre dans les rangs des critiques du projet, au Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) notamment, dont le président Gaston Cadrin trace un parallèle entre le développement de la raffinerie Ultramar et ce que deviendra plus tard le terminal méthanier. «À 100 000 barils par jour au départ, la raffinerie s'enligne maintenant sur 265 000 et en sora à 300 000 dans un horizon comprisente 2008 et 2010 », a-t-il indiqué.

«Il est évident que les experts de Rabaska ont bien fait leur travail. Le promoteur s'étuit initialement engagé à ne jamais agrandir le site, la Ville entrouvre main-

tenant la possibilité de le faire », a noté pour sa part le président de l'Association pour la protection de l'environnement de Lévis (APPEL), Jacques Levasseur.

Les promoteurs en établissent les modalités dans le protocole conclu avec la Ville de Lévis

Portour d'un investissement total de 840 millions S, le projet est d'installer deux réservoirs de gaz naturel liquide (GNL), des équipements de regazéification, des quais, des canalisations, une torchère, des bassins de rétention, des bâtiments administratifs, etc. Des équipements qui prendront place sur 40 des 270 hectares que le développeur a en tête d'aequérlr, soit l'essentiel de l'étendue sitnée entre les limites de Beaumont et du quartier de Ville Guay, entre la 138 et l'autoroute 20.

Le protocole laisse voir que la Ville caresse toujours l'idée que le froid dont est porteur le GNL puisse être récupéré à des fins industrielles ou au moins faire l'objet d'une recherche scientifique.

Le projet du consortium Gaz Mêtro, Gaz de France et Enbridge a son billet pour le Bureau des andiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui étudierait le projet en janvier.

Sur le terrain, une firme mandatée par la Ville de Lévis est à pied d'ocuvre pour préparer un changement de zonage.

£7 \$1/706

place du corridor de commerce

Chantler naval. vie solent capables de relancer le nouveaux propriétaires de la Da-Cavalia et a souhaité que les gue le franc succès du spectacle Rose Gaudreaull a ausei soultdu Salni-Laurent.

CANNE AU POMMEAU D'OR

доп в сопштеное ен 1835. ré de recevoir ce prix. Cette tradi-Le capitaine Serris s'est dit honedestinée à l'ontraprise Ultramar. provenance d'Arzew en Algérie, une cergaison de pétrole brut en 81 000 tonneaux. Il traneportait tres et a une jange brute de plus de ce, est d'une longueur de 274 mènavire, qui bai pavillon de la Grèest surrivé à 18 h 53, le l'ur janvier. Le Port de Québec. Le Cap Georges bateau océanique à atteindre le que année au capitaine du premier récompense, qui est donnée chapltaine Nikolaoa Sarris a mérité la taine assiste à la cérémonie. Le caassez longtemps pour que le capi-Lee bateaux ne reetent parfots pae pu être remise en mains propres. ans, la canne au ponameau d'or a Four la première fois en quatre

suivra aussi de prés la mise en dans des entrepôts.» Le Port sustion an anothim armaisulg avec (sea) partenairea, investir chargement et de déchargement

encore tous les équipements de stani, le Port compte « améliorer M. Gaudreauft, Male pour l'inmanquer de terrain », a précisé tionné que la compétition est lé- du tonnage, « on commence à

se de l'augmentation continue Pea brolets born 2007? A causupport de sa population. roce el que Québec a besoin du

> AU CARACIA So %, une croissance inégalée traffe a fait un bond de plus de pare aux résultats de 2001 : le vertigineuse quand on ix comaulq mama'b fiereqqe easuari 23 millions de tonnes, Et la avec un tonnege qui dépasse les été une autre année record, Québec. Très bien, 2006 aura & mid av emitiram froquent e.l.

> > SelonG ennA

de 300 millions \$. économiques annuelles de plus activités génèrent des retombées Port bat son propre record. See trieme année consécutive que le dérate Josée Verner, C'est la quade croisière, dont la ministre fetes rassemblés bier au terminal Ross Gaudreault, devant les invisident-directeur général du Port, coptionnelle », s'est félicité le pré-« H s'aght d'ame performance ex-

siériates. Ross Gaudreault a menstable, avec près de 91 000 crolas performance du Port est restée En ce qui a trait aux croisières,



sous le regard satisfait d'Yvon Bureau, président du Cat du Port de Québec. -- moto se sous, Lacritta peconince Le capitalne du Cop Georges, Nikolaos Sarris, repoit la canne au pommneau d'or des mains de la ministre Josée Verner,

Ammexe 6

Les touristes dans les régions en 2004* (pour l'en emble des marchés)

Region touristique		Répart	ition		Dépenses moyennes	Durée moyenne
-	Volume		Recettes		a séjour	dı éjı i
	000	0/4	MS	0/0	\$	j
01 Îles-de-la-Madeleine	75	0.2	39	0,6	522	
02 Gaspésie	856		196	2,8	229	8.7
03 Bas-Saint-Laurent	1 095	2.8 3,5	218	3.1	199	4.1 2,8
04 Région de Ouebec	<i>5</i> 288	17S	1 480	21,1	280	2,8 2,8
05 Charlevoix	670	2,2	154	2.2	229	2.5
06 Chaudiere-Appalathes	1 207	4,2	153	2.2	119	2.5
07 Mauricie	1 512	4,9	196	2.8	130	2.3
08 Cantons-de-l'Est	2 366	7,6	327	4.7	138	2.2
09 Montérégie	1 501	4,8	192	2.7	128	2.7
10 Lanaudière	1340	4.3	139	2,0	104	2.5
11 Laurentides	2 927	9.5	504	7.2	172	2.7
12 Montréal	6 478	20.9	2 330	33.2	360	3.0
13 Outaouais	1 422	4.6	180	2,6	127	2.6
14 Abitibi-Témiscamingue	646	4.6 2,1	111	1,6	171	3.6
15 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1274	4,1	250	3.6	196	3.2
16 Manicouaean	460	1,5	93	1,3	202	2.7
17 Duplessis	149	0.5	53	0.8	356	4.6
18 Nord-du-Québec	25	0.1	8	0.1	319	2.4
19 Laval	179	0,6	29	0.4	160	2.5
20 Centre-du-Quebec	816	2,6	61	0.9	75	2.1
Non precise	577	1,9	312	4.4	_	
Sous-total	30 941	100.0	7 023	100,0	-	
Autres recettes	- -	-	207	_	-	-
Le Quebec source: Statistique Canada * Les donné	30 941	-	7230	_	255	3,0

Actualités 19

MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Le BAPE rejette le projet de SkyPower

« Nous respectons ces recom- Levesque, souscrit à ces recom-

on Oile sel thesogeib thob ser lienne. «Les outils régiementaidéveloppement de la filière éotisialt du rapport et estime que pismes pour mieux encadrer le que Québec établisse des méca-La commission juge important mite des résidences, et les corri- ont tenu compte. Il est important

tements sont nécessaires, » lien en territoire privé. Des ajusdrement du développement éoporagrement le manque d'eneapermettent de pallier que tem-

nielle Pelletier. riens, « les retombées représen- | son attachée politique, M^{me} Dapoursuite du projet», affirme ou non le décret autorisant la ons sa décision d'émettre dos recommandations du BAPE des ministres tiendra compte pas commenté, «Le Conseil ment, Claude Béchard, n'a le ministre de l'Environne-

dors migratolres sont évités», de consulter le milieu.» abords de ces routes ni à proxi- tombées et les commissaires en ny en a plus une seule aux mité de maximisation des repassé de 134 à 114 éoliennes. Il mandé la mise en place d'un comandations. Notre projet est mandations. «Nous avions de-

dans un monde idéal, le projet Le préfet Michel Lagacé est sapoursuit M. Dion.

éolienne par éolienne. devrait être recommencé à zéro,

IMPROVISÉ

population soit consultée.» lout a été structuré sans que la dans notre milieu touristique. sente et ne eadre pas du tout visé, n'aurait jamais dû être préme avis. « Ce projet a été impro-Bertrand Gaudreault, est du mê-Le porte-parole des opposants,

le milieu d'accueil. » les estimées qui se leraient dans tent 10,5 % des dépenses globalouées aux propriétaires terretombées et les redevances al-Le BAPE juge insuffisantes les

Chambre de commerce, Pierre Le directeur général de la

> de la MRC et est risqué noitatnemelgèri contrevient à la que le projet Porganisme conclut

contrôle intérimaire, " qu'à l'adoption du règlement de depuis l'annonce du projet jusses relations avec le promoteur La MRC a qualiflé de difficiles duer à l'avancement du projet. pas ete interpelle pour contriprojet, he CLD deplore n'avoir teur dans l'élaboration de son crié la façon de faire du promo-«Plusieurs participants ont dele promoteur et la population. l'absence de concertation entre Le rapport de 150 pages note

implantée, tout particulièrecune éolienne ne devrait y être -us'up sivs'b ise noissimmos si corridor du littoral de Cacouna, que et identitaire du paysage du nue et de la valeur emblématiristique et patrimoniale recon-«Compte tenu de la valeur tougenees minimales à respecter til et qu'il représente des exide la MRC n'est pas trop restricgiement de contrôle intérimaire Le BAPE considère que le rè-

> Collaboration spéciale Marc Larouche

planter à Rivière-du-Loup. -mi'b enuoluot esoqorq es esiot lions 5 que la compagnie toron--lim ozg ab nailoà ansq ab tajonq el ettejer (39A8) memernoriv d'audiences publiques sur l'en-RIVIÉRE-DU-LOUP — Le Bureau

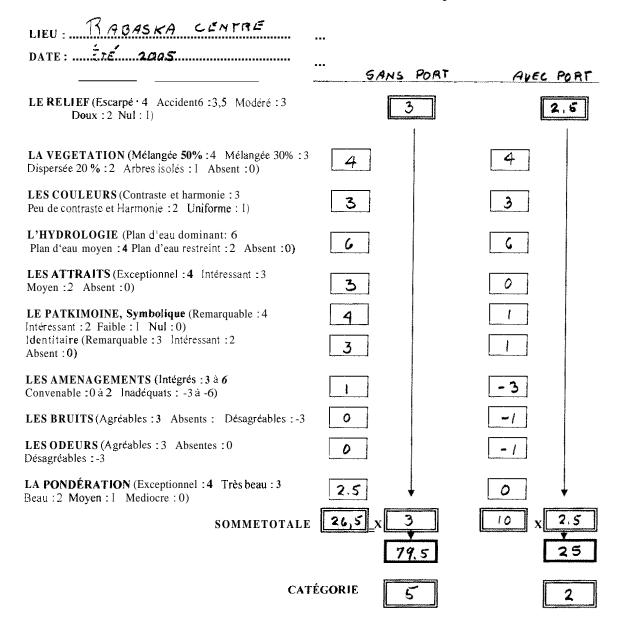
baisse pas les bras. Malgré cela, la torontoise ne pas l'appui de la communauté. sonore, l'agriculture et ne reçoit paysage, la faune ailée, le climat représente un risque pour le a la reglementation de la MRC, conclut que le projet contrevient port dévastateur, le BAPE peut être réalisé ». Dans un rapprojet caressé par Skypower ne sa version la plus récente, le Lorganisme estime que, «dans

Pierre Dion. porte-parole de SkyPower, Jeanpar les commissaires», dit le l'essentiel des réserves émises nous souscrivons maintenant à puis, notre projet a évolué et prise lors des audiences, Devants, Le BAPE, c'est une photo rapport pour prendre les de-« Nous n'avons pas attendu ce

GRILLE D'ANALYSE DU PAYSAGE TOURISTIQUE

LIEU: RAGASKA EST DATE: ETE 2005	SANS PORT	Austa Co AT
LE RELIEF(Escarpé : 4 Accidenté : 3.5 Modéré : 3 Doux : 2 Nul : I)	3	AVEC PORT
LA VEGETATION (Mélangée 50% : 4 Mélangée 30% : 3 Dispersée 20% : 2 Arbres isolés : I Absent : 0)	4	4
LES COULEURS (Contraste et harmonie : 3 Pcu de contraste et Harmonie : 2 tiniforme : 1)	3	3
L'HYDROLOGIE (Plan d'eau dominant : 6 Plan d'eau moyen : 4 Plan d'eau restreint : 2 Absent : 0)	6	6
LES ATTRAITS (Exceptionnel : 4 Intéressant : 3 Moyen : 2 Absent : 0)	3	0
LE PATRIMOINE, Symbolique (Remarquable :4 intéressant :2 Faible :1 Nul :0) identitaire (Remarquable :3 Intéressant :2 Absent :0)	3	
LES AMÉNAGEMENTS (Intégrés : 3 à 6 Convenable : 0 à 2 Inadéquats : -3 à -6)		-3
LES BRUITS (Agréables : 3 Absents : Désagréables : -3	0	_1
LES ODEURS (Agréables : 3 Absentes : 0 Désagréables : -3	0	-1
LA PONDERATION (Exceptionnel :4 Très beau :3 Beau :2 Moyen :1 Médiocre :0)	2,5	0
SOMME TOTALE	26.5 x 3 79.5	10 x 2.5
CAT	régorie 5	2

GRILLE D'ANALYSE DU PAYSAGE TOLKISTIQLE



GRILLE D'ANALYSE DU PAYSACE TOLRISTIQCE

LIEU: BABASKA QUEST		
DATE :	···	AVEC PORT
LERELIEF (Escarpé : 4 Accidente : 3,5 Modéré : 3 Doux : 2 Nul : 1)	2.5	2.5
LA VÉGÉTATION (Milangee 50%: 4 Mélangée 30%: 3 Dispersée 20 %: 2 Arbrcs isoles: 1 Absent: 0)	4	4
LES COULEURS (Contraste et harmonie : 3 Peu de contraste et Harmonie : 2 Uniforme : 1)	3	3
L'HYDROLOCIE (Plan d'eau dominant :6 Plan d'eau moyen :4 Plan d'eau restreint :2 Absent :0)	6	6
LES ATTRAITS (Exceptionnel :4 Interessant :3 Moyen :2 Absent :0)	3	0
LE PATKIMOINE, Symbolique (Remarquable : 4 Interessant : 2 Faible : 1 Nul : 0) Identitaire (Remarquable : 3 Intéressant : 2 Absent : 0)	3	
LES AMENACEMENTS (Intégrés : 3 a 6 Convenable : 0 a 2 Inadequats : -3 a -6)	3	-2
LES BRUITS (Agrt'ables : 3 Absents : Désagréables : -3	0	-1
LES ODEURS (Agrt'ables: 3 Absentes: 0 Désagréables : -3	0	-1
LA PONDERATION (Exceptionnel : 4 Très beau : 3 Beau : 2 Moyen : 1 Mediocre : 0)	2.5	0
SOMME TOTALE	28,5 x 2.5	
	71,2	2 7,5
CATÉ	ÉGORIE 5	3

Le site du projet Rabaska



Le secteur est



Le secteur centre



Le secteur ouest